



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

certificat d'immatriculation

Question écrite n° 100472

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la situation aberrante de plus en plus fréquente de milliers de Français qui ont vendu leur véhicule ou sont victimes d'usurpation de plaques d'immatriculation et qui se voient opposer le paiement d'amendes et de contraventions pour des infractions qu'ils n'ont donc pas commises. En réponse, il lui demande s'il peut préciser les moyens qu'il entend donner à la défense et aux réclamations légitimes de ces victimes notamment au regard des trésoreries qui refusent de prendre en compte ce genre de situations.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100472

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1672

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)